

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Selon-que-vous-serez-faible-ou>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°36 > **Selon que vous serez faible ou puissant**

1er octobre 2007

Selon que vous serez faible ou puissant

Le Réseau "Sortir du nucléaire" proteste contre la condamnation injuste de son porte-parole : 2 mois de prison avec sursis pour Stéphane Lhomme.

Pas de certificat médical, pas de blessé, pas la moindre ecchymose. Pas de partie civile, pas de plaignant, pas l'ombre d'une "victime". Pas même une infraction... et pourtant, c'est bien à une peine de deux mois de prison - avec sursis tout de même - que Stéphane Lhomme, porte-parole du Réseau "Sortir du nucléaire", a été condamné par la Cour d'appel de Bordeaux le 19 septembre 2007.

Pourquoi cette condamnation ?

Voici un rappel préalable de quelques autres faits : la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) a fonctionné entre le 1er avril et le 26 septembre 2003 sans autorisation de rejets chimiques et radioactifs, et de pompage d'eau. Il s'agit d'un délit passible de deux ans de prison.

Le Préfet et l'Autorité de sûreté, qui auraient dû sanctionner EDF, ont au contraire "couvert" le délit. Aussi, le 27 octobre 2003, c'est l'association antinucléaire Tchernoblaye qui a déposé une plainte contre la centrale nucléaire du Blayais. Une enquête préliminaire est soigneusement réalisée par la gendarmerie de Blaye, qui transmet le dossier au Parquet de Bordeaux qui se dépêche... de ne rien faire.

Tous les ans, à la date anniversaire du dépôt de la plainte, les militants de Tchernoblaye manifestent vainement pour demander que justice soit faite. Le 27 octobre 2006, pour le 3ème "anniversaire", deux militants tentent d'occuper un échafaudage situé dans la cour du Palais de Justice où ont lieu des travaux.

Seul Stéphane Lhomme, Président de l'association et, par ailleurs, porte-parole du Réseau "Sortir du nucléaire", parvient à prendre position à 12 mètres de hauteur. Il y reste plusieurs heures, avant qu'un Procureur monte à sa rencontre sous prétexte de négocier. En réalité, l'homme de loi ouvre une trappe pour laisser monter un officier de police pour une irresponsable tentative d'arrestation acrobatique.

Pour éviter toute chute, Stéphane Lhomme referme immédiatement la trappe. Le Procureur met alors

volontairement sa jambe en opposition pour tenter d'empêcher la fermeture. L'échafaudage tangué, le policier redescend, suivi du procureur. Le militant cessera de lui-même son occupation en fin d'après-midi, sera entendu par la police puis relâché dans la soirée.

Or, quelque temps plus tard, surprise : le Parquet de Bordeaux - qui est donc capable d'agir ! - poursuit Stéphane Lhomme pour "violences" commises sur le procureur et sur le policier. Pourtant, ces derniers ne sont pas parties civiles et ils n'ont aucune blessure.

Quatre ans et demi après l'infraction grave qu'ils ont commise, les dirigeants de la centrale nucléaire du Blayais ne sont pas inquiétés par le Parquet de Bordeaux. Par contre, celui-ci a fait condamner sans la moindre justification un militant pacifique qui ne faisait que... demander justice. "Selon que vous serez faible ou puissant..."

Apportez votre soutien à l'action de l'association Tchernoblaye

C/o Cinema Utopia

Place Camille Jullian

33000 Bordeaux

France

Tél : 05 57 95 69 33

Site : <https://tchernoblaye.free.fr>

Une lecture indispensable

Nous vous invitons à lire l'enquête exclusive menée pendant plusieurs années par Stéphane Lhomme : *L'insécurité nucléaire : bientôt un Tchernobyl en France ?*

Ce livre passionnant de 250 pages (déjà un succès de librairie) est paru en avril 2006 aux Editions Yves Michel.

Commandez ce livre aujourd'hui (l'exemplaire : 18 euros - port compris)

à : Réseau "Sortir du nucléaire"

9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04.

Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

Ou sur : <https://boutique.sortirdunucleaire.org/>